CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E85637** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 08/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/12/2009

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 2009 B 07662

Siret : 519 317 044 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 211858300106

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 43035E1244000/001 483464/7

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 43035E1244000/001 483464/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SERAMEN

165 RUE DE BEZONS
78420 CARRIERES-SUR-SEINE

Téléphone : 01 39 15 93 60 **Fax :** 01 30 85 04 81

Portable : 06 78 09 43 84

Responsabilité légale :
BENEZRA ERIC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : ebenezra@seramen.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 302 612 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322 PROB	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	10	02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/07/2026 11:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.